

Contrôle des habitants Bureau des étrangers

BIENVENUE



ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants et bureau des étrangers est composé de cinq collaboratrices représentant 4.5 EPT et d'une apprentie, à savoir :

- 1 Cheffe de service (1 EPT).
- 4 employées de commerce (3.5 EPT).
- 1 apprentie.

TÂCHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.

- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Registre des chiens

- Gestion du registre des chiens (inscription, désinscription, décès).
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt et rôle des chiens.
- Annonce des chiens « dangereux » au Service vétérinaire.
- Gestion des demandes des administrés.

Registre civique

- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).

Initiative et référendum

- Réception et contrôle des signatures d'initiatives et référendums.
- Etablissement du rapport pour le comité d'initiative et référendaire.

Taxes de séjour

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour annoncées par les hôteliers et logeurs principaux.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation).
- Etablissement des avis de remboursement.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants EPFL/UNIL

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois de février à mars et d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et l'UNIL.

Depuis 2013, nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leurs papiers.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois (au lieu de deux/trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être

complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique nous permet de délivrer une attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce papier et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande à notre service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.



Etudiants:
Toutes les informations
nécessaires pour votre inscription
auprès de la Commune d'Ecublens !



Extrait du site internet : www.ecublens.ch

Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

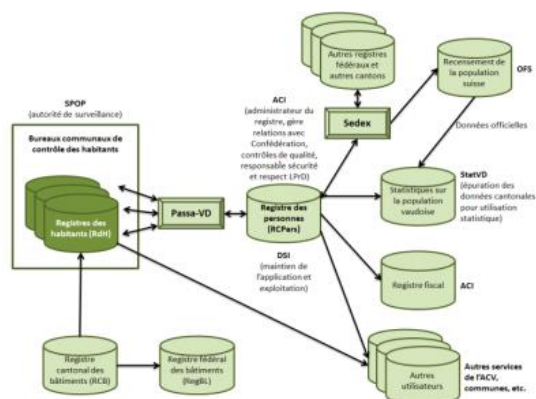
La transaction « annonce de séparation » a été abandonnée en 2014 car elle ne donnait pas satisfaction d'un point de vue administratif pour le service, qui devait dans tous les cas contacter les couples (départ ou non, autorité/garde parentale).

Harmonisation des registres – ATI

Depuis juillet 2015, un nouveau mode collaboratif a été mis en place par le Canton de Vaud pour l'enregistrement des événements d'état civil dans les registres communaux. Jusqu'en juin, l'événement était inscrit dans le registre cantonal et une

version papier envoyée à la Commune. A présent, une mutation électronique parvient au service et est automatiquement intégrée dans la base de données communale qui met à jour également le registre cantonal des personnes.

Ce nouveau mode de fonctionnement permet une mise à jour en temps réel des données dans le registre cantonal des personnes.



Chiffre de la population

Le chiffre officiel de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Le chiffre officiel de la population au 31 décembre 2015 s'élève à 12'288 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2015 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à 12'400 habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode de calcul de la statistique spécifique au Canton.

A cet effet, **les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.**

Population au 31 décembre 2015

	2014	2015
Suisses :	6'599	6'640
dont		
Bourgeois	1'146	1'214

Vaudois	2'723	2'691
Confédérés	2'730	2'735
Etrangers	5'754	5'760
Total	12'353	12'400
soit une variation annuelle de		+ 47

Arrivées

	2014	2015
Suisses	450	429
Etrangers	1'240	1'188
Total	1'690	1'617
soit une variation annuelle de		- 73

Départs

	2014	2015
Suisses	470	515
Etrangers	1'063	1'054
Total	1'533	1'569
soit une variation annuelle de		+ 36

Etat civil

	2014	2015
Naissances	145	125
Mariages	73	61
Partenariats	1	-
Séparations	28	33
Divorces	47	42
Décès	77	100
Naturalisations	109	119
Changement de nom	104	110
Adoption	-	-
Reconnaissance	12	22
Désaveu	1	-
Déchéance nationalité suisse	2	1

Autres données statistiques

	2014	2015
Changements d'adresse internes à la Commune	458	318
Frontaliers (permis G)	699	850
Domiciles secondaires	448	422

Statistique des religions

	2014	2015
Protestants	2'427	2'298
Catholiques	4'805	4'610
Autres	2'273	2'660
Sans	2'848	2'832
Total	12'353	12'400

Cartes d'identité

Statistique du nombre de cartes d'identité établies :

	2014	2015
Adultes	186	212
Enfants	112	121
Total	298	333



Encassements (part communale)
Fr. 7'686.15

Déclarations de garantie

75 déclarations de garantie ont été délivrées cette année.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille/amis/connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.

Visa touristique pour
la Suisse



Registre civique

Votations / Elections

Cette année, le Registre civique a été mis à jour et établi à 4 reprises.



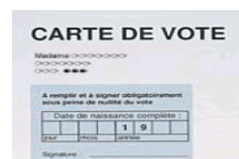
Statistique des électeurs-électrices :

	2014	2015
Suisses	5'344	5'401
Etrangers	2'282	2'294
Total	7'626	7'695

Lors de chaque votation/élection, nous établissons des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits de vote (naturalisations).

Nombre de cartes de vote établies en 2015 :

- Votations du 8 mars 2015 19
- Votations du 14 juin 2015 17
- Elections du 18 octobre 2015 15
- Election du 8 novembre 2015 7



Initiatives / Référendums

Le Contrôle des habitants a vérifié les listes de 8 initiatives et 5 référendums.

Statistiques :

- Signatures reçues 1'372
- Signatures validées 1'108
- Signatures non valables 264

Taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, auprès de l'hôtel des Inventiones et auprès de l'hôtel « SwissTech Hôtel » qui se trouve dans le quartier EPFL Nord.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories. Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 30.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le SwissTech Hôtel est de Fr. 2.50 par nuitée et par personne.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 88'052.-**, laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune.

Registre des chiens



Le Contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens (inscriptions, départs, décès, donations).

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

Le registre est également transmis au Service vétérinaire cantonal.

De plus, lors de chaque inscription d'un chien de race dite « potentiellement dangereuse », une copie est transmise au Service vétérinaire cantonal.

Statistique des chiens :

	<u>2014</u>	<u>2015</u>
Chiens	390	383
Chiens potentiellement dangereux	10	16
Total	400	399

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune	Nombre de chiens
Renens	550
Ecublens	399
Bussigny	400
Crissier	356
Prilly	337
Chavannes-près-Renens	218

*Teuta Jakaj,
Cheffe du Service du contrôle des habitants et Bureau des étrangers*

Population au 31 décembre 2015

(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

Rang	Communes	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015
1	Lausanne	137'586 *	139'390 *	133'521	134'937
2	Yverdon-les-Bains	27'988	28'377	28'972	29'308
3	Montreux	25'187	25'440	26'072	26'283
4	Renens	20'162	20'131	20'307	20'362
5	Nyon	18'804	19'016	19'632	19'861
6	Vevey	18'555	18'854	18'838	19'217
7	Pully	17'479	17'569	17'598	17'811
8	Morges	14'890	15'228	15'401	15'623
9	Gland	11'605	11'947	12'482	12'663
10	Ecublens	11'499	12'009	12'181	12'288
11	Prilly	11'522	11'609	11'824	11'782
12	La Tour-de-Peilz	10'815	10'974	11'207	11'421
13	Aigle	9'541	9'699	9'771	9'757
14	Lutry	9'462	9'571	9'648	9'739
15	Payerne	9'055	9'131	9'207	9'302
Communes limitrophes					
17	Bussigny	8'104	8'132	8'208	8'215
18	Crissier	7'318	7'316	7'407	7'542
20	Chavannes-près-Renens	6'995	7'107	7'169	7'374
44	St-Sulpice	3'301	3'378	3'463	3'898
70	Echandens	2'214	2'235	2'405	2'631
84	Denges	1'572	1'631	1'612	1'651

* y compris les résidents secondaires

Ecublens en quelques chiffres...

Répartition de la population au 31 décembre 2015

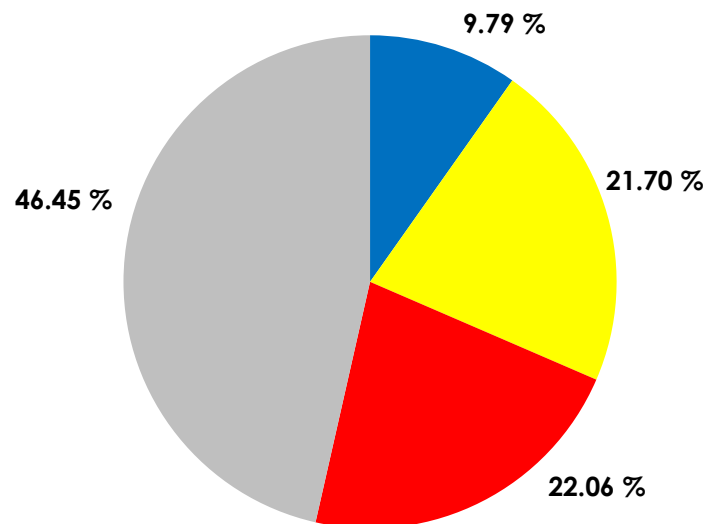
■ Suisses ■ Etrangers



Population au 31 décembre 2015 : 12'400

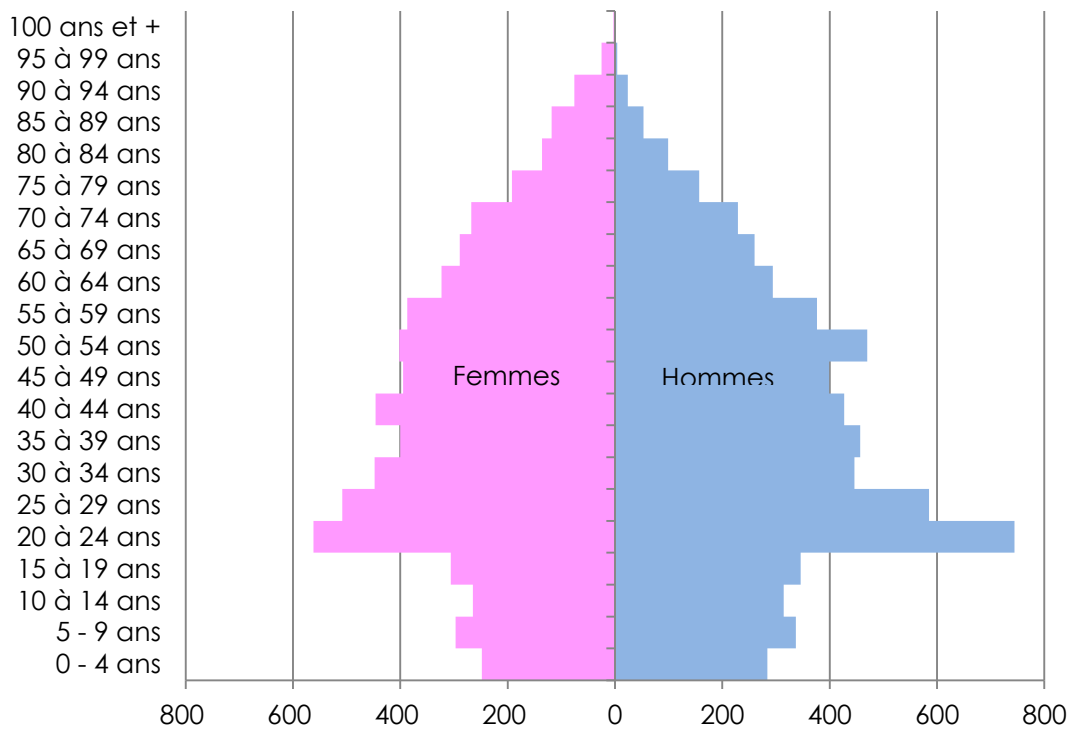
Composition de la population au 31 décembre 2015

■ Bourgeois ■ Vaudois ■ Confédérés ■ Etrangers



Population au 31 décembre 2015 : 12'400

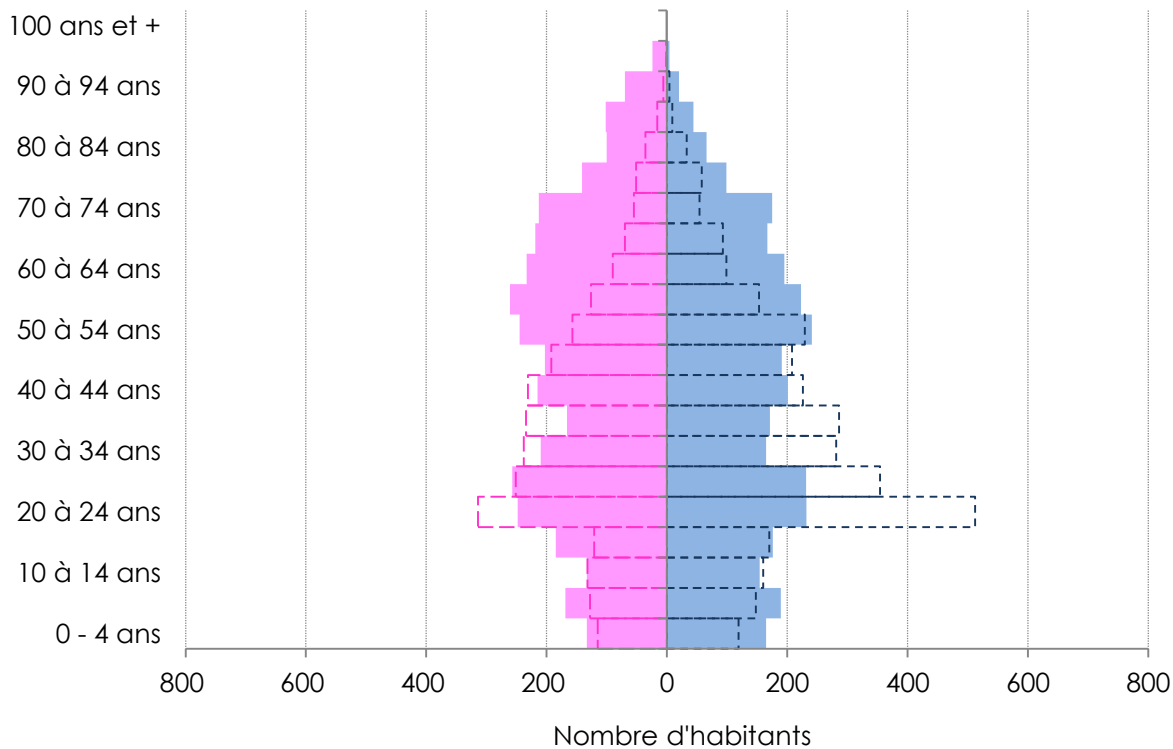
Pyramide des âges au 31.12.2015, population totale



- Hommes étrangers
- Hommes suisses
- Femmes étrangères
- Femmes suisses

Nombre d'habitants

**Pyramide des âges au 31.12.2015
avec mise en évidence des suisses et étrangers**



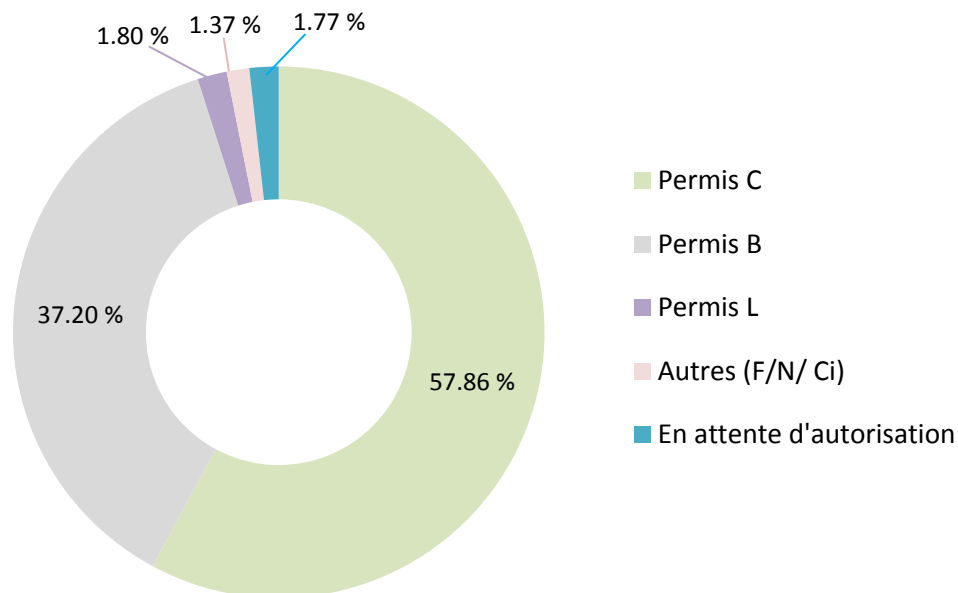
Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer 105 nationalités différentes.

Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
Suisse	6'640	Corée (Sud)	15	Sénégal	4
Portugal	1'250	Somalie	15	Taïwan	4
Italie	970	Colombie	14	Haïti	3
France	820	Croatie	14	Jamaïque	3
Espagne	380	Pérou	14	Singapour	3
Kosovo	198	Afghanistan	13	Slovénie	3
Turquie	198	Autriche	13	Arménie	2
Serbie	186	Hongrie	13	Australie	2
Macédoine	150	Pakistan	13	Burkina Faso	2
Allemagne	142	Slovaquie	13	Estonie	2
Tunisie	102	Luxembourg	11	Géorgie	2
Maroc	94	Maurice	11	Guatemala	2
Chine	69	République tchèque	11	Kazakhstan	2
Bulgarie	54	Japon	10	Kirghizistan	2
Belgique	52	Albanie	8	Laos	2
Pologne	49	Suède	8	Malaisie	2
Chili	47	Angola	7	Mauritanie	2
Iran	47	Finlande	7	Nigéria	2
Inde	46	Irlande	7	Afrique du Sud	1
Brésil	45	Mexique	7	Arabie saoudite	1
Russie	44	Thaïlande	7	Azerbaïdjan	1
Royaume-Uni	42	Cap-Vert	6	Bénin	1
Bosnie Herzégovine	41	Irak	6	Burundi	1
Canada	36	Lituanie	6	Israël	1
Etats-Unis	34	Moldova	6	Liechtenstein	1
Grèce	33	Norvège	6	Mongolie	1
Vietnam	32	Bolivie	5	Ouzbékistan	1
Pays-Bas	30	Madagascar	5	Uruguay	1
Roumanie	30	Argentine	4	Venezuela	1
Algérie	27	Bélarus	4		
Sri Lanka	21	Cambodge	4		
Erythrée	20	Cuba	4		
Syrie	19	Danemark	4		
Cameroun	18	Egypte	4		
Equateur	18	Lettonie	4		
Liban	17	Monténégro	4		
Ukraine	17	Philippines	4		
Congo (Kinsh.)	16	Rép. dominicaine	4		



Population étrangère par type d'autorisation de séjour

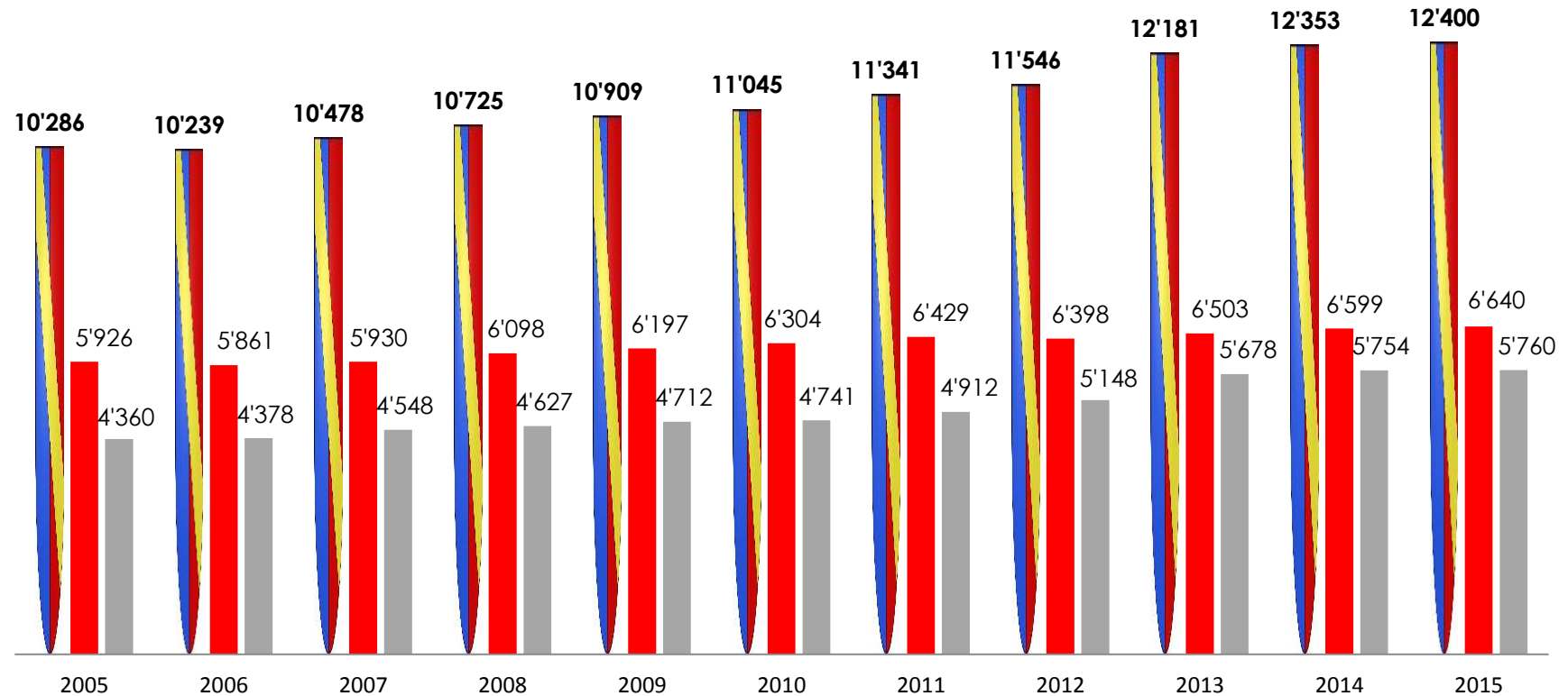


Ci-dessous la répartition des types d'autorisation de séjour européens et états-tiers :

	 UE / AELE	 Etats-tiers
 Permis d'établissement	2'460	873
 Permis de séjour	1'427	716
 Permis de séjour courte durée	101	2
 Permis de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international	9	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement	-	53
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile	-	17
<i>En attente d'autorisation</i>	61	41

Evolution de la population d'Ecublens de 2005 à 2015

Population totale Suisses Etrangers



La croissance démographique observée durant ces dernières années se confirme cette année encore avec une augmentation de la population de + 47 personnes par rapport à l'année 2014. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 12.05 % depuis 2005) tandis que la population étrangère s'accroît chaque année pour atteindre le nombre de 5'760 habitants en 2015, soit une augmentation de 32.11 % en dix ans.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦